

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 13 FEVRIER 2018

PRESENTS : MM BONNET A.CHAMPAIN M. CHARBONNEAU P. BOISSELIER P. CHARRIER D. BOURASSEAU C. BAUCHET S. BOUSSEAU V. BONNERY PY. COUTAUD N. BOUTIN P. DIEUMEGARD Ch. DAUGER F. GOURAUD C. GABORIEAU J-B. GUERIN M. MOREAU M. LEROUX MM.

ABSENT REPRESENTE : Monsieur CHARBONNEAU Freddy par Monsieur GABORIEAU Jean-Bernard.

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame DIEUMEGARD Christelle.

CONSULTATION – LOT 4B – MENUISERIES INTERIEURES BOIS – MAIRIE - ATTRIBUTION DU NOUVEAU MARCHE

Conformément à ce qui a été prévu suite à la résiliation du marché de l'entreprise BRODU, une nouvelle consultation ouverte a été effectuée de la mi-Décembre 2017 au 15 Janvier 2018 Trois entreprises (l'Atelier du Bocage de ST SULPICE LE VERDON, les Ets Didier BONNET de la BOISSIERE, et la société MCPA d'AIZENAY) ont fait des offres qui ont été examinées une première, une deuxième puis une troisième fois (/ négociation, recherche d'économies), au regard du cahier des charges établi pour les travaux restant à réaliser (évalués à 45 000 euros ht par la maîtrise d'œuvre). Après présentation du rapport d'analyse des offres par Monsieur Mathieu BARRE du cabinet TITAN, le Conseil décide de retenir l'offre de l'entreprise MCPA, avec un devis de 39 310,23 euros ht, qui intègre l'organigramme des clés sécurisées devant être revu à la baisse (plus de 3 000 euros ht). Le programme d'économie décidé par rapport au projet initial, prend en compte les changements suivants :

- le remplacement des parements châtaignier des portes du bureau du maire, du hall, de la banque d'accueil, par un parement hêtre
- le remplacement du parement châtaignier de la porte de la salle du conseil, du vestiaire et des parois bois par un parement stratifié blanc intégral dans la masse EGGER,
- le remplacement du parement châtaignier du meuble de l'accueil et son placard par un parement hêtre
- le remplacement des dormants en bois massif châtaigner par des dormants en carrelot hêtre vernis, peint selon la finition des portes (accueil),
- le remplacement du meuble vestiaire par une porte et deux tringles formant vestiaire (/ salle du Conseil).

Le parquet de la salle Conseil initialement prévu est conservé. Les travaux pourraient démarrer à la mi-mars, pour se terminer début Mai 2018.

Autres points évoqués sur le chantier de la mairie :

. l'état des façades de la partie arrière, recouvertes de coulures des tannins de la couverture bois de l'agrandissement Rien n'est envisageable (nettoyage puis peinture ...), avant que ces tanins ne soient complètement expurgés du bois, ce qui pourrait prendre au moins un an

. Pantographe (support motorisé pour le vidéoprojecteur) de la salle du Conseil : le système installé initialement n'était pas adapté pour l'accueil d'un appareil capable de projeter une image sur un écran installé à plus de 7 m Une solution (nouveau pantographe + vidéoprojecteur) est à l'étude chez EIFFAGE (titulaire du lot 10 – Electricité) et du cabinet TUAL (bureau d'études fluides) ; elle sera présentée prochainement à la Commune.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR 2018

Les commissions Finances, Sports, et le CCAS ont préparé des propositions d'attribution de subventions aux associations de la BOISSIERE et autres pour 2018, qui ont été présentées aux membres de l'assemblée. Cette dernière l'a acceptée. Un total de 17 379 euros sera donc versé par le budget communal, et de 3 195 euros par le budget du CCAS, pour toutes les associations à vocation sociale. Ces propositions validées sont reprises en annexes n° 1 et 2 du présent compte-rendu.

CONTRAT D'ASSOCIATION AVEC L'OGEC – FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE PRIVEE – PARTICIPATION FINANCIERE 2017-2018

La commission Ecole – Enfance Jeunesse a rencontré en Janvier dernier les représentants de l'OGEC et de l'école privée, notamment pour la revalorisation de la participation communale dans le cadre du contrat d'association. Après présentation de la demande d'évolution des tarifs par élève (de classes maternelles et primaires) pour l'année scolaire, le Conseil Municipal décide de fixer à 602 euros par élève (contre 590 euros précédemment) la participation qui sera versée par la Commune au titre de l'année scolaire en cours, ce qui conduira au regard des effectifs (*) déclaré au 15 Octobre 2017 (244 enfants, dont 157 en classes primaires, et 87 en classe maternelles, à une participation globale de 146 888 euros pour l'année scolaire, cette somme correspondant approximativement à ce qui était demandé par l'OGEC pour équilibrer son budget de fonctionnement en rapport avec le contrat d'association.

(*) effectifs de l'année scolaire passée (2016-2017) : 267 élèves en tout, dont 173 primaires et 94 maternelles.

MONTANT DES LOYERS DES LOGEMENTS-LOCAUX COMMUNAUX POUR 2018-2019

La proposition d'ajustement des loyers mensuels des logements ou locaux communaux (hors commerces) gérés par la Commune et le CCAS pour 2018-2019, a été acceptée par le Conseil Municipal, à savoir :

- **Logement du 1, rue de la Poste** : **380 euros par mois (produit 2017 4 464 euros).**
(à partir du 1/10/2018)
- **Locaux du 3, rue de la Poste** : **735 euros par mois (montant fixé pour le contrat enfance jeunesse)**
(à partir du 1/5/2018)
- **T1 du Foyer Soleil (6)** : **242 euros par mois**
(à partir du 1/7/2018)
- **T1 bis du Foyer Soleil (11)** : **301 euros par mois**
(à partir du 1/7/2018)
(produit 2017 T1 et T1bis : 47 944 euros)
- **Garages du Foyer Soleil (5)** : **19 euros par mois (maintien) (produit 2017 : 1 050 euros)**
(à partir du 1/7/2018)
- **Participation Entretien du Foyer Soleil** : **21 euros par mois (produit 2017 : 3 507 euros)**
(à partir du 1/7/2018)
- **Locaux du 8 bis rue de Clisson** : **pas de modification, ce loyer mensuel a été fixé globalement à 850 euros le mois dernier, pour pour trois professionnelles de santé (charges comprises)**
(à partir du 1 er Avril 2018)

Concernant les Commerces (boulangerie et restaurant), les modalités de la révision annuelle des loyers figurent dans les baux de location. Les loyers seront ainsi ajustés automatiquement en Septembre de chaque année, en fonction de l'évolution de l'indice INSEE des loyers commerciaux.

CONVENTION AVEC LE CIAS – ENTRETIEN DES ESPACES VERTS D’OXALIS

Le Centre Intercommunal d’Action Sociale Terres de MONTAIGU (CIAS) propose aux Communes d’implantation des Etablissements d’Accueil pour Personnes Agées, dont la BOISSIERE avec Oxalis, la signature d’une convention définissant les modalités de compensations financières pour la réalisation par les personnels techniques municipaux des travaux d’entretiens des allées et espaces verts de ces structures (*). Il s’agit en fait de régulariser une « situation de fait » qui dure depuis la mise en services de ces dernières, en harmonisant le remboursement annuel des frais engagés, notamment sur la base d’un prix horaire, qui sera proposé ultérieurement. Le Conseil autorise Monsieur le Maire à signer cette convention avec le CIAS.

(*) le CIAS doit engager des travaux sur ces allées, sentiers, afin de permettre de limiter l’entretien nécessaire chaque année.

CESSION D’UN DELAISSE COMMUNAL DE VOIRIE A MR BERNARD BONNEAU A LA GRANDE RONDE

Cette vente concerne un délaissé de voirie communale dans le village de la Grande Ronde, qui est nécessaire à Monsieur BONNEAU, dans le cadre de son projet de construction de maison d’habitation, peut être formalisée sans enquête publique ni déclassement, le service du Domaine ayant donné un avis favorable aux conditions proposées, à savoir 10 euros par m² pour une surface de parcelle délimitée de 14 m², les frais de géomètre et de notaire étant à la charge du demandeur. Le Conseil Municipal donne son aval à cette cession.

Annexe n° 1 au compte-rendu

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2018 COMMUNE

Associations	Subventions proposées pour 2018
SPORT	
EB FOOT	1 120 €
SAINT GEORGES FOOTBALL CLUB	51 €
TENNIS CLUB LA BOISSIERE	405 €
ABV	500 €
ST LOUIS GYM CHAVAGNES	220 €
BASKET DE LA GUYONNIERE	160 €
LES CHAMOIS DU MONT AIGU	30 €
ANIMATION-LOISIRS	
COMITE DES FETES	3 700 €
SOCIETE DE CHASSE	250 €
AICP	200 €
UNC/AFN	300 €
SONID'ART	810 €
MOTO-CLUB BUXIA	100 €
LE PETIT THEATRE	900 €
ECOLE DE MUSIQUE	270 €
FOYER RURAL/ K DANSE	1 010 €
BUXIA NATURE	202 €
FOYER DES JEUNES	345 €
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE	2 000 €
EDUCATION...	
OGEC - CLASSES DECOUVERTES	3 294 €
OGEC - COURSES PEDESTRES	300 €
APEL	202 €
BUXIA BUS	1 010 €
TOTAL	17379,00

Annexe n° 2 au compte-rendu

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2018 -

CCAS

Associations	Subventions proposées pour 2018
SOCIAL	
ADMR	1 200,00 €
LES AMIS D'OXALIS	355 €
PROTECTION CIVILE MONTAIGU	167 €
AREAMS	50 €
PANDIA TO'GO	150 €
ASMAT - ASSO... LOUPIOTS	51 €
UDAF 85	101 €
BANQUE ALIMENTAIRE	151 €
LES RESTAURANTS DU CŒUR	151 €
SECOURS CATHOLIQUE	151 €
SOLIDARITE PAYSANS 85	101 €
JAMALV	51 €
ASSO. LES AMIS DE LA SANTE	111 €
AEJBM - LE JARDIN DES MALICES	121 €
FRANCE ADOT - DON D'ORGANES	51 €
FEDERATION DES MALADES ET HANDICAPES	31 €
ASSOCIATION FLEURS DE SON	51 €
DIVERS	
DONNEURS DE SANG	151,00 €
TOTAL	3 195,00 €